



Aidants: quels droits?????

Par **Dehallas**, le **29/04/2008** à **21:48**

Bonsoir,rnrnmon grd père est décédé l'année dernière et ma grd mère qui est parkisonienne est restée à la maison.rnD'abord gardée par ma tante et en suite par moi car ma tante trouvait cela trop dur.rnrnJ'ai fait déménager mes enfants et mon époux en aout pour habiter chez ma grd mère.rnEn février, ma grd mère est partie à l'hopital et ma tante a décidé de la placer.rnMa tante, mon père et mon cousins tous héritiers m'ont laissés jusqu'en septembre pour déménager, vente de la maison.rnJe paie biensur les charges courantes même celles qui ne sont tout à moi.rnrnOr lors des visites avec l'agence ma tante et ma cousine agressent verbalement mon fils aîné, menace de le frapper, ont laissé échapper les animaux pour qu'ils meurent durant nos vacances, abiment des biens m'appartenant.rnrn**Que puis je faire, que dois je faire?**rnrnJe ne possède aucun document stipulant que ma grd mère m'a fait venir (elle ne pouvait plus écrire mais le CCAS du village était au courant), l'association d'aide à domicile aussi et les infirmiers.rnrnMERCI